

VILLE D'AVRILLE -**Conseil Municipal du 22 juin 2023****Délibération : DEL_2023_029****Objet : Approbation du compte administratif 2022 - Budget principal Ville**

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin, à 19h00 le conseil municipal de la commune d'Avrillé s'est réuni salle Marie Paradis, sous la présidence de Mme Caroline HOUSSIN-SALVETAT, Maire, en session ordinaire après avoir été convoqué le 16 juin 2023 conformément à l'article L2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Mme Caroline HOUSSIN-SALVETAT, M. Hervé PINON, Mme Agnès GUÉMAS-GALLARD, M. Patrice LUCAS, Mme Séverine CROS, M. Marc DE SINGLY, Mme Mangala RAULT, M. Philippe POIROUX, Mme Guylène LEBOEUF, M. Michel VERGER, Mme Mélanie BOURSIN, M. Alain DELETRE, Mme Maud LE HO, M. Michel FOUCAULT, Mme Sophie BAILLIF-APPLINCOURT, M. Jean-Claude COSSERON, Mme Régine LE MONNIER, Mme Dannièle CHEVROTIN, M. Philippe BOLO, Mme Catherine CESBRON, Mme Alix DE VERNEUIL, Mme Céline GUETTIER, M. Augustin VANBREMEERSCH, M. Florian SANTINHO, Mme Annie RAT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etai(en)t absent(e)(s) :

Mme Hind RAFFENEAU, Mme Céline TROCHUT

Pouvoir(s) :

M. Jean HALLIGON donne pouvoir à Mme Caroline HOUSSIN-SALVETAT

Mme Magali BERGUE donne pouvoir à M. Hervé PINON

M. Laurent VIAUD donne pouvoir à M. Marc DE SINGLY

M. Louis FOGANG donne pouvoir à M. Philippe POIROUX

M. François VARLIN donne pouvoir à Mme Annie RAT

M. Philippe POIROUX, est désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

M. Philippe POIROUX expose :

Il convient de présenter les résultats du compte administratif 2022 :

Section de fonctionnement

	Recettes	Dépenses	R-D
Réalisations de l'exercice	17 508 560,51	15 620 584,96	1 887 975,55
Report du résultat de l'exercice N-1	6 487 362,92		6 487 362,92
RESULTATS DE GESTION	23 995 923,43	15 620 584,96	8 375 338,47

Section d'investissement

	Recettes	Dépenses	R-D
Réalisations de l'exercice	4 594 339,44	6 706 417,83	- 2 112 078,39
Report du résultat de l'exercice N-1	2 243 580,75		2 243 580,75
RESULTATS DE GESTION	6 837 920,19	6 706 417,83	131 502,36

Résultat cumulé

Les restes à réaliser sont pris en compte pour le calcul du solde du compte administratif et seront repris, pour un montant identique dans le budget suivant, au budget supplémentaire. Le résultat cumulé est donc le suivant :

	Recettes	Dépenses	R-D
Section de Fonctionnement	23 995 923,43	15 620 584,96	8 375 338,47
Section d'Investissement	6 837 920,19	6 706 417,83	131 502,36
RESULTAT DE GESTION	30 833 843,62	22 327 002,79	8 506 840,83
Restes à réaliser à reporter sur N+1	981 448,94	2 641 399,03	- 1 659 950,09
RESULTAT CUMULE	31 815 292,56	24 968 401,82	6 846 890,74

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal, sous la présidence d'Hervé PINON, Mme le Maire ayant quitté la salle du Conseil municipal,

Considérant la présentation faite en commission Ressources et Moyens le 14 juin 2023,

- **APPROUVE** le compte administratif 2022 du budget principal de la Ville.
- **PRECISE** qu'il convient de prendre une délibération séparée pour affecter le résultat de fonctionnement à la section d'investissement.

Adopté

10 Abstention(s)

Mme Dannièle CHEVROTIN, M. Philippe BOLO, Mme Catherine CESBRON, Mme Alix DE VERNEUIL, Mme Céline GUETTIER, M. Augustin VANBREMEERSCH, M. Florian SANTINHO, Mme Annie RAT, M. François VARLIN, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Pour extrait certifié conforme
Avrillé, le 22 juin 2023
Mme le Maire

Le secrétaire de séance
M. Philippe POIROUX



